



**BARREAU**  
LAURENTIDES - LANAUDIÈRE

**COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES DU BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE**

*Le 15 novembre 2022*

*Chères consoeurs,  
Chers confrères,*

*À compter du mois de janvier 2023, la Cour Supérieure utilisera des directives applicables à tous les districts de la division d'appel de Montréal. Le but est de simplifier les façons de faire et favoriser une utilisation similaire de la procédure. Par ailleurs, afin de respecter les particularités de chaque district, les directives locales seront adaptées.*

*Monsieur le juge Michaud, coordonnateur du district, vous invite à assister, le 7 décembre prochain, à 16 h 30, salle RC-01, au Palais de justice de Saint-Jérôme, à une présentation des nouvelles directives qui sera suivie d'une rencontre avec les juges du district. À cette occasion, des mises en bouche vous seront servies. Vous pourrez également participer, via le lien permanent Teams, **salle de gestion**, de la Cour Supérieure, district de Terrebonne.*

***Vous devez confirmer votre présence** avant le 5 décembre 2022, 16h30, à l'adresse courriel suivante : [questionscolloque@gmail.com](mailto:questionscolloque@gmail.com).*

*Ce colloque est organisé de concert par la Magistrature et le Barreau de Laurentides Lanaudière. Une attestation de participation d'une heure et trente minutes (1h30) vous sera transmise par courriel. Vous devrez déclarer la durée de cette formation dans votre dossier en ligne au Barreau du Québec.*

*Veillez agréer, chères consoeurs, chers confrères, nos salutations les plus cordiales.*

Comité de liaison de la Cour supérieure du district de Terrebonne

c.c. L'honorable Jean-François Michaud, j.c.s.  
Juge coordonnateur de la Cour supérieure du district de Terrebonne